

Programme d'histoire – géographie, éducation civique
Baccalauréat professionnel
Classes de première
Polynésie française

Histoire – Géographie Éducation civique

Baccalauréat professionnel

Classes de première

HISTOIRE - État et société en France de 1830 à nos jours

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Adaptation	Orientations et mots-clés
1. Être ouvrier en France (1830-1975)	- 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès - Être ouvrier à... (exemple dans une ville industrielle)	<i>- Si elle est choisie, la situation peut porter sur l'expérience des ouvriers de Makatea.</i>	On rappelle l'évolution du monde ouvrier de 1830 à la fin des Trente Glorieuses. On étudie la constitution d'une culture ouvrière et d'une conscience de classe. On présente les luttes sociales et politiques (grèves, syndicalisme, partis) et le processus d'intégration républicaine des ouvriers et des ouvrières.
2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours	- Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres - Simone Veil et le débat sur l'IVG	<i>- Si elle est choisie, la situation prend en compte les particularités du contexte polynésien dans le débat puis la mise en place de la loi. La légalisation de l'IVG n'est obtenue en Polynésie française qu'en 2001.</i>	On étudie la condition féminine au XX ^e siècle en s'arrêtant sur quelques avancées significatives : scolarisation des filles, conquête des droits civils et politiques, maîtrise de la fécondité et liberté individuelle de la femme.... On montre que les inégalités homme-femme persistent.
3. La République et le fait religieux depuis 1880	- Les lois laïques des années 1880 - Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État	<i>- Si elle est choisie, la situation prend en compte les spécificités de l'application de la loi dans les ÉFO.</i>	On étudie l'évolution des rapports entre la République et les Églises en partant des lois scolaires de Jules Ferry. On montre que la laïcité, est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes régi (sauf exception) par la loi de 1905.
4. De l'État français à la IV^e République (1940-1946)	- La rafle du Vel d'Hiv - Jean Moulin et l'unification de la Résistance		On présente le régime de Vichy et la Révolution nationale, sa collaboration avec l'Allemagne nazie, sa part de responsabilité dans le génocide juif. On étudie le programme du Conseil national de la Résistance et la mise en place de la IV ^e République.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Baccalauréat professionnel

Classes de première

Polynésie française

Classe de première

GÉOGRAPHIE - Des territoires dans la mondialisation

La mondialisation intègre les économies et les territoires dans un système planétaire qui crée une culture mondiale mais n'uniformise pas la planète. Différences culturelles et inégalités économiques caractérisent aussi l'espace mondial.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Adaptation	Orientations et mots-clés
1. Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales - Le circuit mondial d'un produit 	<i>On évoquera les migrations dans l'espace océanien.</i>	On identifie la mondialisation comme l'intégration des économies, des hommes et des territoires dans un système planétaire. On constate que les flux qui parcourent le monde dessinent des réseaux et des pôles, inégalement répartis. On étudie le rôle des acteurs de la mondialisation, en particulier les États, les firmes transnationales, certaines organisations non gouvernementales (ONG).
2. Mondialisation et diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Le cinéma en Asie - Géographie des goûts alimentaire 		On présente l'émergence d'une culture mondiale . On montre que la vitalité des métissages culturels n'exclut pas la pluralité de cultures singulières qui témoignent des appartenances identitaires .
3. Pôles et aires de puissance	<ul style="list-style-type: none"> - La Chine littorale - La Californie 		On montre que les trois grandes aires de puissance et les villes mondiales constituent des centres d'impulsion majeurs du monde. On étudie l'organisation de l'espace d'une des aires de puissance.
4. Les dynamiques des périphéries	<ul style="list-style-type: none"> - Un pays émergent - Un PMA 	<i>- Si elle est choisie, la situation peut porter sur un PMA océanien.</i>	On montre que le monde devient de plus en plus multipolaire avec l'affirmation du rôle de nouvelles puissances, les pays émergents . On met en évidence l'existence de pays qui restent largement en marge des dynamiques de développement de la mondialisation : les pays les moins avancés (PMA) .

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Baccalauréat professionnel

Classes de première

Polynésie française

Classe de première

ÉDUCATION CIVIQUE - Le citoyen et la République

Les thèmes mettent l'accent sur le fonctionnement des institutions et font réfléchir sur l'engagement responsable du citoyen.

On aborde deux thèmes : le thème obligatoire et un thème parmi les trois au choix. Pour chaque thème, on s'appuie sur un sujet au moins. On garde la liberté de traiter d'autres sujets pris dans la liste du programme ou choisis à l'initiative de l'enseignant.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thèmes	Sujets possibles	Adaptation	Orientations
A. Thème obligatoire : La Constitution de la V^e République et l'exercice des pouvoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle du Président de la République - La séparation des pouvoirs 		On présente la Constitution de la Ve République qui définit les rapports entre les différents pouvoirs et énonce les libertés dont bénéficie le citoyen. On explique comment son instauration en 1958 transforme durablement la vie politique avec l'élection présidentielle au suffrage universel (1962) et le renforcement du pouvoir exécutif. On évoque sa mise à l'épreuve (cohabitation) et ses évolutions (décentralisation, quinquennat).
B. Thèmes au choix : Être citoyen en Polynésie française [rajout pour adaptation]	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les institutions de la Polynésie française : spécificités et inscription dans celles de la République</i> - <i>L'élection des représentants à l'Assemblée de la Polynésie française : organisation, déroulement</i> 		<i>On étudie la manière avec laquelle la citoyenneté en Polynésie française s'exerce à la fois dans le cadre des institutions qui lui sont propres (Assemblée de la Polynésie, Gouvernement de la Polynésie française, Conseil économique, social et culturel) et dans le fonctionnement des institutions de la République française. L'élection des représentants à l'Assemblée de la Polynésie française est l'occasion d'aborder plus en détail le fonctionnement de cet organe législatif.</i>
Ou : Droits et devoirs des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Le parcours civique (recensement et journée d'appel de préparation à la défense) - La couverture maladie universelle 		L'État républicain garantit les libertés et les droits individuels et collectifs des citoyens. En contrepartie, ces derniers ont des devoirs : respect de la loi, participation à la défense, devoir fiscal ... On réfléchit à ces droits et à ces devoirs, à leur imbrication, et on insiste en particulier sur le devoir de défense et sur les droits sociaux.
Ou : Citoyen français, citoyen européen	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit de vote - La Cour européenne de justice 		La citoyenneté s'exerce à des échelles multiples , depuis la commune jusqu'à l'Union européenne, en passant par le département, la région et l'État. On s'interroge sur la défense française et son organisation, et sur le principe d'une défense européenne.
Ou : Le citoyen et la justice	<ul style="list-style-type: none"> - Être juré en cour d'assises - Le droit, la loi, la liberté 		Une justice indépendante et égale pour tous est un élément constitutif de l'État de droit. On met en évidence l'utilité sociale de cette institution et on fait réfléchir sur l'articulation entre la liberté et le droit.